

DOSSIER DE PRESSE

Inauguration du collège du Taillan-Médoc

Plan collèges

lundi 14 septembre 2026



gironde.fr/plancolleges





Sommaire

Première pierre du collège du Taillan-Médoc

► Une nouvelle réalisation du plan collèges	4
► Chiffres clés	5
► Elements programmatiques	5
► Calendrier de l'opération	5
► Les objectifs du projet	5
► Mutualisation des équipements	6
► Un collège en lien avec la nature	6
► Performances environnementales	7



Une nouvelle réalisation du Plan collèges

Le Département poursuit le développement des lieux d'apprentissage et de vie des jeunes Girondines et Girondins avec l'inauguration du nouveau collège du Taillan-Médoc.

Cette nouvelle ouverture traduit une fois de plus l'engagement pris par le département de la Gironde de développer un service public de l'éducation exemplaire avec son Plan collèges et de répondre aux enjeux démographiques des territoires : 19 collèges auront été construits, dont 10 ex nihilo pour un montant de plus de 500 M€. Ce ne sont pas moins de 7150 places qui auront été ouvertes en Gironde pour les collégiennes et les collégiens, dont 700 pour le territoire taillanais, en pleine croissance.

20 mois de chantier ont été nécessaires pour livrer un établissement où la qualité architecturale est indissociable de l'engagement environnemental : pins des Landes, laine de bois, paille, blocs de ciment d'argile, béton bas carbone, enduit à la chaux, peintures recyclées ...

Le collège du Taillan-Médoc est un bâtiment exemplaire, sobre, résilient, construit avec les ressources locales, tourné vers les énergies renouvelables, conçu pour offrir un confort durable à ses usagers, en été comme en hiver : une preuve de toute l'attention prise par les équipes du Département pour anticiper le changement climatique et ses conséquences sur l'enseignement.

Le collège accueillera à terme 700 élèves dans un environnement pensé pour le bien-être, la réussite et la mixité. Ce projet n'est pas seulement une construction, c'est la création d'un véritable lieu de vie : un collège ancré dans son époque, ouvert sur la commune, et tourné vers l'avenir.

Les élèves profitent d'un établissement durable et performant énergétiquement : la géothermie couvrant 90 % des besoins en chauffage et permettant un géocooling en été, et 900 m2 de panneaux photovoltaïques produisant 200 MWh/an pour le collège et d'autres bâtiments publics (en autoconsommation collective).

Démonstration de l'engagement du Département à développer un service public de l'éducation exemplaire, le collège du Taillan-Médoc est le 1er établissement scolaire à remporter une médaille d'Or, au niveau conception à ce stade, dans la démarche Bâtiment Durable Nouvelle Aquitaine (BDNA). Le Département et ses équipes espèrent confirmer ce niveau pour les phases de construction et d'exploitation.

budget de l'opération

26,06
MILLIONS D'EUROS

700
CAPACITÉ D'ÉLÈVES

10 520
HEURES D'INSERTION



Chiffres clés

> **26,06 M€ (dont 11,35 M€ de part confiée à des TPE/PME) de coût de conception-construction du collège et de ses abords.**

> **Le département de la Gironde finance 24,58 M€**, dont 2,54 M€ de Dotation de soutien à l'investissement des départements et 155 000 € de Fond chaleur dans le cadre du Contrat Chaleur Renouvelable Territorial de l'ADEME ;

> **Bordeaux Métropole** finance l'aménagement des abords du collège pour **un montant de 965 430 €** ;

> **La commune du Taillan-Médoc** finance l'éclairage public des abords et les besoins complémentaires en termes de locaux pour les associations pour un montant de **515 292,60 €** en complément de l'apport du foncier.

> Capacité de **700 élèves**.

> **10 520 heures d'insertion réalisées** : le Département de la Gironde intègre systématiquement la clause sociale dans les modalités d'exécution des marchés publics liés à l'équipement. Elle favorise le recours à des emplois sociaux ou d'insertion (CAT, entreprises d'insertion, ateliers protégés...).

Éléments programmatiques

- 21 salles d'enseignement
- 2 salles d'arts plastiques
- 1 salle de musique
- 4 salles de sciences
- 2 salles de technologie
- Salles ULIS, UPE2A, grande salle d'étude, CDI
- Restaurant scolaire avec cuisine de production
- Gymnase type C avec gradins (120 places), salle d'activités type A
- Plateau sportif extérieur, piste d'athlétisme
- 2 logements de fonction
- Espaces mutualisés accessibles hors temps scolaire
- Locaux de maintenance, tri, compostage

Calendrier de l'opération

- Permis de construire : juillet 2024
- Fin des travaux : août 2026
- Ouverture : septembre 2026

Les objectifs du projet

- ▶ Une architecture forestière pensée pour le bien-être, la fonctionnalité et la sûreté ;
- ▶ Une organisation claire et accessible favorisant la mixité, la fluidité et la surveillance ;
- ▶ Une classe à ciel ouvert, un CDI traversant, des espaces végétalisés et ombragés ;
- ▶ 330 places vélos, 50 places trottinettes et 20 places skates pour encourager l'usage des mobilités douces ;
- ▶ Une mise à disposition d'une partie des espaces du collège aux associations de la commune hors temps scolaire ;

- Un collège exemplaire en matière de performances environnementales et soucieux du confort d'usage des futurs utilisateurs ;
- Une construction optimisant les consommations d'énergie et le bilan carbone, tout en veillant à la robustesse et la maintenabilité des installations ;
- Un partenariat « mon chantier, mon collège » avec le CAUE ayant permis aux futurs 6èmes taillanais de visiter le chantier de leur collège à 3 étapes du processus de construction.

Mutualisation des équipements

Le projet a été pensé pour permettre une mutualisation avec le territoire des équipements suivants :

- gymnase type C avec gradins 120 places
- salle d'activités type A
- plateau sportif extérieur
- piste d'athlétisme et aire de saut
- vestiaires, sanitaires, locaux de stockage
- salle de musique
- grande salle d'étude

Un collège en lien avec la nature

Le projet architectural repose sur une dualité entre « Ville » et « Nature ».

À l'Est, la façade urbaine joue son rôle de filtre et de repère, marquant clairement les accès, organisés autour d'un parvis d'accueil protégé, fonctionnel et scénographié.

À l'Ouest, les bâtiments se déploient en ailes fragmentées, favorisant l'insertion paysagère et la douceur d'usage. Le plan en « E » articule cour de récréation, espaces de sport, et bâtiment d'enseignement dans un ensemble cohérent, fluide, où chaque élève peut trouver sa place.

La cour centrale, véritable cœur du collège, propose une variété d'ambiances : végétalisée, minérale, ombragée ou ensoleillée, elle alterne les espaces actifs et contemplatifs. Elle est ce lieu fédérateur où se croisent les âges, les rythmes et les usages, dans une recherche constante de mixité, d'inclusion et de bien-être.

Le Centre de Documentation et d'Information (CDI), implanté à la jonction entre la cour et la forêt, incarne cette volonté d'ouverture et de continuité entre savoir, nature et culture. De plain-pied, traversant, baigné de lumière naturelle, il symbolise l'ancrage du collège dans un environnement apaisé, propice à l'apprentissage et à la concentration.

Les espaces pédagogiques, répartis à l'étage, sont organisés autour de larges circulations, favorisant la lisibilité et les échanges. Les pôles disciplinaires sont regroupés pour limiter les déplacements et encourager les synergies. Une attention particulière a été portée à l'inclusivité : les salles ULIS et UPE2A sont pleinement intégrées dans le plan d'ensemble, sans hiérarchisation ni marginalisation.

Le pôle sportif, situé au nord, vient compléter l'offre en équipements mutualisables avec la commune. Gymnase de type C avec gradins, salle d'activité, vestiaires, plateau sportif extérieur, piste d'athlétisme : tous ces espaces sont accessibles de manière autonome hors temps scolaire, affirmant le rôle du collège comme équipement structurant de la commune.

Enfin, la qualité architecturale est indissociable d'un engagement environnemental fort : pins des Landes, laine de bois, paille, blocs de ciment d'argile, béton bas carbone, enduit à la chaux, peinture recyclée...

Performances environnementales

- ▶ Démarche Bâtiment Durable Nouvelle Aquitaine (BDNA) – niveau Or obtenu au stade conception. Le Département et ses équipes espèrent confirmer ce niveau pour les phases de construction et d'exploitation.
- ▶ Une construction sobre en carbone, intégrant des matériaux biosourcés, géosourcés et de réemploi :
 - charpente traditionnelle en pin des Landes
 - à l'étage, façade à ossature bois en pin des Landes, avec isolation en laine de bois
 - au RDC, maçonnerie en blocs de ciment d'argile et en béton bas carbone, recouvert d'un enduit à la chaux naturelle
 - isolation en paille pour le CDI
 - utilisation de peinture recyclée
 - bancs de la cour réalisés avec les bois brûlés issus des incendies de 2022
 - réemploi de poutres et poteaux en bois pour la construction de l'abri vélo, et de métal de réemploi pour la fabrication des rack à vélos
 - réemploi de mobilier issus de d'autres collèges
 - atteinte anticipée du seuil 2025 sur l'indice carbone de la RE2020
- ▶ Recours aux énergies renouvelables :
 - géothermie couvrant 90% des besoins de chauffage du collège (21 sondes de 125m de profondeur)
 - puits climatique pour le gymnase
 - 900 m² de panneaux photovoltaïques produisant 200 MWh/an d'électricité pour le collège et autres bâtiments publics (en autoconsommation collective)
- ▶ Limitation de la consommation d'eau par la récupération des eaux de pluie pour alimenter les chasses d'eau des sanitaires (50 m³ assurant 80% des besoins en eau des sanitaires)
- ▶ Maîtrise du confort thermique :
 - enveloppe étanche à l'air, forte isolation et inertie optimale
 - débords de toiture et brise-soleils orientables gérant les apports solaires en période estivale
 - grenier ventilé jouant un rôle de bouclier thermique
 - géocooling permettant un rafraîchissement passif
 - plantations de 260 arbres et de 52000 arbustes/plantes pour limiter l'effet d'îlot de chaleur urbain
 - des brasseurs d'air dans le CDI et le restaurant, ainsi que dans 6 salles d'enseignement pour une expérimentation
- ▶ Amélioration de la qualité d'air intérieur par la mise en œuvre d'une ventilation double flux 30 m³/h/pers et de matériaux de construction A+ faiblement émissifs en polluants.
- ▶ Valorisation des déchets produits sur le chantier à hauteur de 80% en masse, dont 60% en valorisation matière

Contacts presse

Adrien MONTIEL
06 01 11 07 39
a.montiel@gironde.fr

Anne-Gaëlle MCNAB
06 28 20 65 31
anne-gaëlle.mcnab@gironde.fr

gironde.fr/plancolleges

